



Corporation Municipale de la
Paroisse de Saint-Urbain

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-URBAIN
M.R.C. DE CHARLEVOIX

AVIS PUBLIC

Projets de règlements #396 et #397 modifiant le règlement de zonage #385 et modifiant le règlement de lotissement #386.

AVIS PUBLIC est par la présente donné que :

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain a adopté, lors d'une séance ordinaire tenue le 8 mai 2023, les projets de règlements suivants :

- Projet de règlement #396 modifiant le règlement de zonage #385;
- Projet de règlement #397 modifiant le règlement de lotissement #386.

Une consultation publique sera tenue le **lundi 29 avril 2024 à 16h00** à la Salle du conseil municipal, 917, rue St-Édouard.

Au cours de l'assemblée, le Conseil expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Les projets de règlement peuvent être consultés à l'hôtel de ville aux heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au jeudi, de 8h30 à 16h00 ainsi que le vendredi, de 8h30 à 12h.

Le projet de règlement #396 contient en partie des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ à Saint-Urbain, ce 9^{ème} jour du mois d'avril 2024.

Martin Guérin
Directeur général